

# Vous souhaitez une plus grande souplesse financière?

Notre assurance de garantie de loyer vous évite de bloquer vos économies sur un dépôt à la banque pour la caution de votre location.

L'assurance de garantie de loyer d'AXA n'est pas un produit d'assurance classique, mais de cautionnement. En échange, vous versez une prime annuelle. Elle vous permet de bénéficier de conditions et de rabais avantageux.

# Plus grande liberté financière

Vous disposez librement de vos économies au lieu de les bloquer sur un compte pendant toute la durée de la location.

#### **Prestations d'AXA**

AXA s'engage envers votre bailleur à répondre à toutes prétentions légitimes telles que des dommages au bien loué ou des arriérés de loyer. Par la suite, AXA vous réclame le montant correspondant.

## **Prime annuelle**

4% du dépôt demandé, plus 5% de droit de timbre

#### Pas d'autres frais

- Pas de frais d'adhésion
- Adaptation gratuite en cas de changement de bailleur par exemple.
- Résiliable à tout moment avec l'accord du bailleur. La prime annuelle déjà payée est remboursée au prorata.

### Conversion de votre dépôt bancaire actuel

Avec l'accord de votre bailleur, vous pouvez à tout moment récupérer le montant de votre dépôt bancaire. En remplacement, il vous suffit de conclure l'assurance de garantie de loyer d'AXA.

# Simplicité et rapidité

- Demandez notre assurance de garantie de loyer à votre conseiller ou conseillère ou souscrivez-la en ligne AXA.ch/garantie-loyer.
- Votre bailleur recevra l'acte de cautionnement dans un délai de deux jours ouvrables après examen définitif de la demande par AXA.



## Avantages pour le bailleur

- Même sécurité qu'un dépôt bancaire
- Solvabilité du ou de la locataire déjà vérifiée

#### **Avantages pour vous**

- Assistance immédiate et déclaration de sinistre par téléphone 24h sur 24: en Suisse: 0800 809 809 à l'étranger: +41 800 809 809
- Prime annuelle avantageuse
- Paiement immédiat en cas de sinistre
- Résiliable en tout temps après accord avec le bailleur



# **Recommandation et rabais**

- Les prétentions en dommages-intérêts peuvent entraîner des coûts élevés. L'assurance de la responsabilité civile privée vous protège, vous et vos proches faisant ménage commun avec vous.
- Vous bénéficiez d'un rabais de combinaison de 10 % sur votre assurance de garantie de loyer si vous souscrivez en même temps une assurance de la responsabilité civile privée.



